

H Performance 28 - Code ISIN FR0013456001

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de SG Issuer et de Société Générale.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	H Performance 28
Emetteur	SG Issuer
Forme juridique	Titres de créance de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
Code ISIN	FR0013456001
Garant de la formule	Société Générale
Montant Nominal de l'émission	30.000.000 EUR
Devise	EUR
Valeur nominale	1.000 EUR
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	<p>L'indice Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 % est un indice de marché actions créé par EURONEXT dont la cotation est calculée, tenue à jour et publiée en temps réel par EURONEXT. Il est composé des 40 principales sociétés de la zone Euro. Les actions de l'Indice sont équipondérées à chaque date de revue trimestrielle et sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière.</p> <p>La sélection des composants se concentre sur les 40 plus grosses capitalisations boursières, ce qui permet un accès direct au coeur d'indices comme l'indice Euro Stoxx 50® par exemple. En effet cet indice sélectionne simplement les 40 principales sociétés et n'exige pas de condition sur les capitalisations des autres composants.</p> <p>L'indice Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 % est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.</p>
Prix d'émission	99,90 % de la valeur nominale au 20/11/2019
Période de souscription	Du 20/11/2019 au 31/01/2020
Date d'émission	20/11/2019
Date de constatation initiale	03/02/2020
Dates de constatation annuelles	03/02/2021; 03/02/2022; 03/02/2023; 05/02/2024; 03/02/2025; 03/02/2026; 03/02/2027; 03/02/2028; 05/02/2029; 04/02/2030; 03/02/2031
Date de constatation finale	03/02/2032
Dates de remboursement anticipé automatique	10/02/2021; 10/02/2022; 10/02/2023; 12/02/2024; 10/02/2025; 10/02/2026; 10/02/2027; 10/02/2028; 12/02/2029; 11/02/2030; 10/02/2031
Date d'échéance	10/02/2032
Lieu de cotation	Marché officiel de la Bourse du Luxembourg (Marché réglementé)
Droit applicable	Droit français
Durée de l'investissement	12 ans maximum
Documentation Juridique	Le prospectus de base, les suppléments à ce prospectus de base, les Conditions Définitives d'Emission et le résumé du prospectus de base en langue locale, sont disponibles sur le site "prospectus.socgen.com", sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de Société Générale à l'adresse 17 Cours Valmy, 92800 - Puteaux sur simple demande. Le prospectus de base est disponible à l'adresse "http://prospectus.socgen.com/program_search/SG-SGOE-SGIS_Programme_d_emission_de_titres_de_creances_21.06.2019". Les Conditions Définitives d'Emission sont disponibles à l'adresse http://prospectus.socgen.com/legaldoc_search/FT/FR0013456001 .

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Federal Support Monétaire ESG (FR0013440153) du contrat ou du compartiment gestion libre (en cas de contrat bi-compartiments), ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

2. INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance H Performance 28 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 12 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une date d'échéance fixée au 10/02/2032.

Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

A la date de constatation initiale, le 3 février 2020, on observe le niveau de clôture de l'Indice et on le retient comme son niveau initial.

Mécanisme de remboursement automatique anticipé annuel

Années 1 à 11 : A une date de constatation annuelle⁽¹⁾, dès que l'Indice est en hausse de 5 % ou plus par rapport à son niveau initial, un mécanisme de remboursement anticipé automatique est activé et l'investisseur reçoit⁽²⁾, à la date de remboursement anticipé automatique⁽¹⁾ correspondante :

130 % du capital investi + 4 % par année écoulée depuis la date de constatation initiale⁽¹⁾ moins les frais liés au cadre d'investissement (soit un Taux de Rendement Annuel brut maximum de 33,16 %⁽²⁾)

En cas d'absence d'activation de ce mécanisme, H Performance 28 se poursuivra jusqu'à l'échéance des 12 ans.

Mécanisme de remboursement à l'échéance – année 12

À la date de constatation finale⁽¹⁾, le 3 février 2032, si le mécanisme de remboursement anticipé automatique n'a pas été activé précédemment, on observe le niveau de l'Indice par rapport à son niveau initial.

Le montant de remboursement final de H Performance 28 est retenu suivant 3 scénarios. L'investisseur reçoit⁽²⁾ à la date d'échéance⁽¹⁾, le 10 février 2032 :

- **Scénario très défavorable**

Si le niveau final de l'Indice est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial :

Capital investi x Valeur finale de l'Indice⁽³⁾
PERTE EN CAPITAL égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice (minimum de 40 %), augmentée des frais liés au cadre d'investissement

Le produit se comporte comme un placement actions classique

- **Scénario défavorable**

Si le niveau final de l'Indice est compris entre une baisse de 40 % et une hausse de moins de 5 % par rapport à son niveau initial :

Capital investi
Remboursement du capital à l'échéance⁽²⁾
Blocage du capital pendant 12 ans sans gain
(soit un Taux de Rendement Annuel brut maximum de 0 %⁽²⁾)

- **Scénario favorable**

Si le niveau final de l'Indice est en hausse de 5% ou plus par rapport à son niveau initial :

130 % du Capital investi + 4 % par année écoulée, soit 48 % = 178 %
(soit un Taux de Rendement Annuel brut de 4,91 %⁽²⁾)

L'indexation peut être totale à la baisse mais ne l'est jamais à la hausse puisque le gain est plafonné.

La perte en capital serait totale dans le cas le plus défavorable où la performance de l'indice Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 % serait inférieure à + 5 % par rapport à son niveau initial à l'issue des années 1 à 11 (aux dates de constatation annuelles) et aurait un niveau nul à l'issue de l'année 12 (date de constatation finale). La perte en capital pourrait être également totale en cas de défaut de paiement ou faillite de l'Émetteur et en cas de faillite ou défaut de paiement ou mise en résolution du Garant de la formule.

(1) Veuillez-vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques en page 1 de cette annexe de souscription.

(2) Hors fiscalité, prélèvements sociaux applicables et/ou frais liés au cadre d'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule ainsi que de mise en résolution du Garant de la formule.

(3) Exprimée en pourcentage de la valeur initiale de l'Indice constatée à sa date de constatation initiale (le 3 février 2020).

Principaux facteurs de risques :

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques, et à consulter la rubrique facteurs de risques du Prospectus de Base pour en voir le détail complet.

- **Risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie ou à l'échéance** : En cas de revente avant la date d'échéance ou, selon le cas, avant la date de remboursement anticipé, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possibles, le prix de vente dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte, notamment, peut être partielle ou totale.
- **Risque de crédit** : L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant,

la totalité ou partie du montant qui est dû par le Garant au titre de la Garantie ou l'Investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû au titre des Titres de Créance émis par l'émetteur.

- **Risque sur le montant de remboursement :** Ce montant dépend de la performance de l'indice Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 % (dividendes nets réinvestis en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5% par an).
- **Risque sur le prix de marché :** La valorisation du produit en cours de vie peut connaître d'importantes fluctuations, en raison de l'évolution, non seulement du niveau de l'Indice, mais aussi notamment de sa volatilité et des taux d'intérêt. Les frais de conception, de structuration et de distribution sont intégralement inclus dans le prix d'émission et se répercutent dans la valorisation, notamment sur les premiers mois.
- **Risque de liquidité :** Ce produit comporte un risque de liquidité matériellement pertinent. Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet négatif sur la liquidité du produit. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

La garantie ou protection éventuelle :

Bien que la formule de remboursement du produit soit garantie par Société Générale, H Performance 28 présente un risque de perte en capital en cours de vie ou à l'échéance.

3. INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

Société Générale paiera à chaque distributeur une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,65 % TTC du montant des titres effectivement placés par le distributeur. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.

* hors prélèvements sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. Notice/Conditions contractuelles)

AVERTISSEMENT

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date d'échéance.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

SURAVENIR précise que la valeur liquidative retenue pour le support dans le cadre des contrats d'assurance sur la vie correspond au cours de clôture du fonds.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) (Prénom NOM),

adhérent / souscripteur au contrat (Nom du contrat)

numéro (Numéro du contrat),

reconnais avoir :

- reçu et pris connaissance des caractéristiques principales, du Document d'Informations Clés et de la documentation commerciale du support d'investissement H Performance 28 – Code ISIN FR0013456001, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.
- été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :
 - la nature du support et les risques y afférents,
 - les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,
 - l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.
- pris connaissance que Hedios Patrimoine percevra, en tant que concepteur et distributeur, une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée de vie des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,65 % TTC du montant des Titres effectivement distribués.

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

Questions	Vos réponses
La durée maximale de la formule de H Performance 28 est de 12 ans maximum :	<input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux
À chaque date de constatation annuelle, dès que le niveau de l'indice Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 % est en hausse de 5 % ou plus par rapport à son niveau initial, un mécanisme de remboursement anticipé automatique est activé :	<input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux
H Performance 28 présente un risque de perte en capital en cours de vie (rachat, arbitrage, conversion en rente et décès) et à l'échéance :	<input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux
L'indice Euronext® Eurozone 40 EW Decrement 5 % est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an, supérieur à la moyenne historique des dividendes de l'Indice. Si les dividendes distribués sont inférieurs (respectivement supérieurs) au niveau de prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (respectivement améliorée) :	<input type="checkbox"/> Vrai <input type="checkbox"/> Faux

Fait à, le / /

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 045 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 place de Budapest - 75436 Paris cedex 9).

**Signature de l'adhérent /du souscripteur,
précédée de la mention « lu et approuvé »**